

Le développement durable : entre espoirs et illusions

Pascal Saffache, Lise Moutamalle

► **To cite this version:**

Pascal Saffache, Lise Moutamalle. Le développement durable : entre espoirs et illusions. Etudes Caribéennes, Université des Antilles, 2006, Varia, <https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/803> . 10.4000/etudescaribeennes.803 . hal-02054498

HAL Id: hal-02054498

<https://hal.univ-antilles.fr/hal-02054498>

Submitted on 1 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Le développement durable : entre espoirs et illusions

Pascal Saffache et Lise Moutamalle



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/803>

DOI : 10.4000/etudescaribeennes.803

ISBN : 978-2-8218-0652-8

ISSN : 1961-859X

Éditeur

Université des Antilles

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2006

ISSN : 1779-0980

Ce document vous est offert par Université des Antilles – Service commun de la documentation



Référence électronique

Pascal Saffache et Lise Moutamalle, « Le développement durable : entre espoirs et illusions », *Études caribéennes* [En ligne], 4 | Juillet 2006, mis en ligne le 15 juillet 2006, consulté le 01 mars 2019. URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/803> ; DOI : 10.4000/etudescaribeennes.803

Ce document a été généré automatiquement le 1 mars 2019.



Les contenus d'*Études caribéennes* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

Le développement durable : entre espoirs et illusions

Pascal Saffache et Lise Moutamalle

- 1 Effet de serre, eutrophisation des milieux, désertification, pluies acides, sont autant d'expressions qui sous-tendent la destruction de notre environnement et au-delà celle de l'espèce humaine. Ces termes sont tellement présents dans notre quotidien qu'ils en sont devenus banals. Face à cette situation, des intellectuels ont tenté d'apporter un élément de réponse systémique à ces atteintes environnementales : le concept de développement durable.
- 2 La notion de développement durable date de l'époque grecquo-romaine (prise de conscience des impacts des activités humaines sur l'environnement) puis s'est formalisée ensuite. Il fallut véritablement attendre l'année 1951 pour que l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) publie son premier rapport sur l'état de l'environnement dans le monde et tente de concilier ou de réconcilier l'économie et l'écologie. Il est vrai qu'après la Seconde Guerre mondiale, la croissance industrielle se fit au détriment du milieu ; cela fut d'ailleurs confirmé par Buffon dans son ouvrage intitulé « La gloire de consommer ». Alerté par la surexploitation des ressources naturelles et la pollution chronique de certains milieux, le Club de Rome dénonça le caractère exponentiel des croissances économique et démographique et émit le souhait d'arriver à concilier développement et protection de la nature.
- 3 En 1972, lors de la conférence des Nations Unies pour le développement humain (Stockholm), Maurice Strong (l'organisateur) introduit un modèle de développement économique compatible avec la prudence écologique, l'équité sociale et la satisfaction des besoins humains ; les bases du développement durable furent donc jetées. Elles furent ensuite consolidées par la publication du rapport de la commission mondiale sur l'environnement et le développement (commission Brundtland, 1987) qui introduit un concept novateur, le « sustainable development » traduit d'abord en français par « développement soutenable », puis « développement durable », et aujourd'hui enfin « développement viable ou désirable ». Ce nouveau concept répond à la définition suivante :

« développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». En 1992, le concept de développement durable fut véritablement consacré lors du sommet de la terre à Rio de Janeiro : 182 états s'engagèrent alors à tout mettre en œuvre pour concilier développement économique et respect des milieux naturels, mais surtout respect des populations vivant directement de ces milieux.

- 4 Si le concept de développement durable prit du temps à émerger, il ne fallut que peu de temps aux médias et aux décideurs pour s'en emparer. De concept philosophique ayant pour finalité la survie de l'humanité, le développement durable devint une étiquette marketing bon chic, bon genre, dans l'air du temps. Malheureusement, comme de nombreux concepts, le développement durable, au lieu d'apporter des solutions pragmatiques, n'a sous-tendu qu'espoirs et illusions. Espoirs d'un monde meilleur pour l'humanité et illusions inaccessibles pour le plus grand nombre.
- 5 Employé à tort et à travers, le concept de développement durable est intrinsèquement impossible à atteindre. En effet, la juxtaposition des concepts « développement » et « durable » est contradictoire. Le développement renvoie à l'expansion des activités humaines, tandis que le terme durable sous-tend un état stable, figé dans le temps. En définitive, peut-on envisager un développement humain figé ? Le développement n'est-il pas intrinsèquement dynamique ? À travers l'exemple environnemental, il apparaît inconcevable qu'une anthropisation ne génère aucune perturbation des milieux ; cela s'inscrit donc en rupture complète avec la notion de durabilité. Scientifiquement, il est parfaitement acquis que les interventions humaines modifient les équilibres écosystémiques.
- 6 En réalité, le développement durable est un concept philosophique et politique et à ce titre il s'agit de l'appréhender en tant que tel. Par exemple, lorsque Karl Marx définit le concept de communisme, il n'imaginait pas que celui-ci serait quasiment impossible à atteindre. En réalité, même les états les plus progressistes n'ont jamais réussi à instaurer de vrais régimes communistes ; ils développèrent par contre un socialisme très poussé. La situation est globalement la même dans le cas du développement durable ; l'objectif poursuivi est de se rapprocher le plus possible de la philosophie de départ (répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs) sans qu'il ne soit forcément possible de l'atteindre. Il s'agit donc de définir des modalités de développement beaucoup plus respectueuses du milieu, de tendre vers des processus de production raisonnés donc raisonnables et plus généralement vers une gestion maîtrisée des atteintes anthropiques. D'un concept philosophique, il s'agit de passer aux applications concrètes adaptées aux réalités locales. C'est d'ailleurs ce qui explique qu'un glissement de plus en plus tangible du concept de développement durable soit observé vers la réalité pragmatique d'un « développement viable ou désirable ».

BIBLIOGRAPHIE

Moutamalle, L. (2004). *L'intégration du développement durable au management quotidien d'une entreprise*. Paris : l'Harmattan (Entreprises et Management – Gestion, management, entreprises), 194 p.

Saffache, P. (2005). *Glossaire de l'aménagement et du développement local*. Paris : Ibis Rouge Éditions - Presses Universitaires Créoles, Collection *Documents Pédagogiques – Géographie*, 205 p.

AUTEURS

PASCAL SAFFACHE

Maître de conférences ; Université des Antilles et de la Guyane ;
Pascal.saffache@martinique.univ-ag.fr